



ALEXIS VOELIN

RÉSULTATS

Le «Non» l'emporte

Refus, hier à Gland, du PPA La Crique adopté par la majorité du Conseil communal en juin 2011 avec 1605 «Non» et 865 «Oui». Le taux de participation a été de 33,38% ● MCF

ECLAIRAGE

GLAND Alors que le comité à l'origine de la votation est très satisfaite de son résultat, la Municipalité souligne le faible taux de participation.

Référendum: au-delà du scrutin

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Ils avaient été prévoyants les membres du Comité référendaire «Halte à la confiscation des rives glandoises» opposé au PPA «La Crique» qui propose un chemin piétonnier trop éloigné, selon eux, du lac. Réunis hier dès midi dans une salle du bâtiment de l'administration communale, ils avaient emporté des bouteilles de champagne. Informé des premières tendances issues des urnes, ils peaufinaient leur communiqué de presse: le socialiste Jean-Michel Favez avait rédigé la version victorieuse, le Vert Philippe Martinet le texte de la défaite. Il leur manquait juste les chiffres définitifs qui arriveront une demi-heure plus tard.

«Avec près de 65% des suffrages exprimés, c'est un immense succès, s'est réjoui Jean-Michel Favez lors d'une conférence de presse à l'issue de la proclamation des résultats. La population a exprimé sa méfiance vis-à-vis des arguments de la Municipalité et son souhait d'avoir un cheminement au bord du lac. La vigilance du comité référendaire ne baissera pas. Dès jeudi prochain, nous dé-

LA BOURDE!

Ce dossier est tellement compliqué, que même les initiateurs du référendum font des confusions. Ainsi, dans un premier communiqué, le comité référendaire se réjouissait «de la large acceptation du PPA La Crique». Avant de rectifier le tir dans un second texte en parlant du refus du PPA. «Une erreur due... à l'émotion de cette belle victoire», selon Jean-Michel Favez.



Jean-Michel Favez (au centre) ne cache pas sa satisfaction à l'issue du résultat du verdict des urnes. Le comité référendaire s'est retrouvé, le soir, pour un repas festif à l'hôtel... de la plage. ALEXIS VOELIN

poserons au Conseil communal un postulat à la Municipalité pour savoir comment elle entend mettre en œuvre la volonté populaire exprimée ce dimanche.»

Reste que si victoire il y a, elle est quand même ternie par le faible taux de participation de 33,38%. «C'est vrai que c'est un peu décevant, mais pas inattendu», a reconnu le chef de file des socialistes. «Nous sommes une ville-champignon. On a grandi tellement vite que peu de gens sont attachés à leur commune», a renchéri Philippe Martinet.

A leurs côtés, le président de l'association Rives publiques Victor Von Wartburg, faisait largement sienne cette victoire.

«Ce n'est pas un désaveu de la politique municipale, le sujet a été très mal compris.»

GÉRALD CRETEGNY
SYNDIC DE GLAND

«Quand les Municipalités disent que ces chemins le long du lac nécessitent des frais d'expropriation énormes, c'est faux. La loi du mar-

chepied dit de laisser le passage sans dédommagement», a-t-il affirmé.

«Tout recommencer à zéro»

Une lecture des textes plus nuancée de la part de la Municipalité qui a, elle aussi, tenu une conférence de presse. «Encore faut-il qu'il y ait des négociations possibles», a commenté le municipal en charge du dossier, Thierry Genoud. Qui a précisé qu'il faut tenir compte des zones protégées qui ne permettent aucun chemin. «Dans le cas présent, pour un cheminement au bord du lac, nous devons tout recommencer à zéro», a-t-il ajouté.

Toujours est-il que pour l'Exécutif (qui avait également préparé deux communiqués), pas question de parler de défaite au regard du faible taux de participation. «Nous avons pris acte de la décision des citoyens sans grande surprise, a complété le syndic Gérald Cretegnny. Pour nous, ce n'est pas un désaveu de la politique municipale. C'est un sujet qui a été très mal compris. Nous allons mettre toute notre énergie pour arriver à répondre aux souhaits de la population».

L'élu a rappelé que le cheminement proposé s'inscrivait dans le cadre d'une démarche pragmatique, à moindre coût. Il a cité le cas de La Tour de Peilz qui a deux



COMMENTAIRE

MARIE-CHRISTINE FERT
RÉDACTRICE EN CHEF
ADJOINTE

Une victoire aussi de l'abstention

Le résultat d'hier n'est pas une surprise: le comité référendaire avait toutes les chances de remporter cette votation. Tellement il est évident que la population préfère un chemin piétonnier au bord du lac, et non pas en retrait comme préconisé dans le PPA «La Crique». Reste que la victoire aurait été encore plus éclatante avec un taux de participation plus élevé. On aurait d'ailleurs pu l'escompter au vu des débats nourris autour de cette thématique, voir passionnés et passionnés comme l'ont reflété nos pages Forum. Alors bien sûr, l'absence d'ancrage dans la vie locale d'une partie de la population nouvellement installée peut être une explication, comme le mentionnent les référendaires. Mais pas seulement. La complexité du projet imbriqué dans un plan partiel d'affectation n'était pas forcément lisible. Sans compter qu'à l'heure où la région vient de vivre un électrochoc social avec Novartis, l'accès des bords du lac n'était pas forcément un thème prioritaire pour une partie des Glandois. Reste que ce dossier laissera des cicatrices, notamment au sein de la Municipalité. Même si chaque camp veut les minimiser...

fois moins de cheminement qu'à Gland et qui a déboursé 3,5 millions de francs sans compter les expropriations... Des chiffres qui ne manqueront pas d'être à nouveau évoqués. ●

Après la rupture, la réconciliation?

La municipale socialiste Florence Golaz avait clairement pris position pour le comité référendaire, allant, fait exceptionnel, jusqu'à la rupture de collégialité sur ce dossier. Discrète lors de la campagne, elle était aux côtés de ses amis hier et n'a pas caché sa satisfaction de pouvoir enfin s'exprimer. «Le résultat est très net: c'est la victoire des droits populaires. Quant une Municipalité dysfonctionne, la population réaffirme ses valeurs», explique-t-elle. La députée ne cache pas que la période de la campagne était un peu délicate au sein de la Municipalité, qu'elle espère que tout va rentrer dans l'ordre maintenant. «Nous sommes capables de travailler ensemble sur d'autres dossiers. L'objectif est d'aller de l'avant», souligne-t-elle.

Interrogé sur cette question, Gérald Cretegnny veut positiver. «On regrette que Madame Golaz ait fait bande à part. Pour le reste, il n'y a pas de souci particulier», assure le syndic. «Les cicatrices, cela fait longtemps qu'elles sont fermées. Nous n'avons jamais été agressifs avec elle», renchérit Thierry Genoud, qui ajoute qu'elle n'avait pas d'autres solutions dans la perspective des élections cantonales.

Pour se rendre compte si les cicatrices sont vraiment bien refermées, la présentation par la Municipalité de son programme de législature 2011-2016, mercredi soir, sera un excellent test! ●



La municipale Florence Golaz n'a pas caché qu'il y a eu des moments difficiles. ALEXIS VOELIN

MICHEL GIRARDET «J'attends la suite!»

Michel Girardet est le président du Comité pour la vérité sur les rives glandoises, qui soutenait la proposition municipale. «C'est clair, nous avons perdu», reconnaît-il d'emblée, notant tout de même au passage que le «Non» a obtenu moins de suffrages que les signatures récoltées par le Comité référendaire pour lancer sa votation. «Je reste convaincu que la proposition municipale était la bonne. Maintenant, j'attends la suite, que le Comité référendaire prenne des initiatives. C'est trop facile de dire «Non» sans faire des propositions!» ● MCF



Thierry Genoud (à gauche) a réaffirmé que le projet municipal était la meilleure des solutions à moindre coût. ALEXIS VOELIN



Philippe Martinet (au premier plan) peaufinant le communiqué final du Comité référendaire: il ne manque plus que les chiffres. ALEXIS VOELIN